

MAIRIE
DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil quinze, le sept février à 14 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 30/01/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY
E.P., et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr LESBROS JM.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Reçu en Sous-Préfecture de Castellane le

13 FEV. 2015

Objet: « Aménagement du Centre Ancien-caniveaux rues du Barri et Chapeliers et
Montée de la Louvière » demande de financement au Conseil Général

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement du centre ancien avec essentiellement la mise en place de caniveaux dans les rues du barri et des chapeliers ainsi que sur la montée de la Louvière, il s'agit là de pérenniser ce qui a été engagé dans la montée de la suéio de façon à avoir un centre urbain ancien homogène où les piétons et habitants peuvent circuler en toute sécurité notamment en période hivernale.

Il propose à cet un effet un devis d'un montant HT de **26 050.00€** et préconise la sollicitation du Conseil Général en vue d'un financement à **20% soit 5 210.00€**.

Suite au débat, l'assemblée délibérante à l'unanimité des membres présents est favorable à ce projet, accepte le devis et confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de signer tous documents relatifs à ce projet ainsi que pour déposer auprès du Conseil Général un dossier pour un financement à 20%.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET